

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 1268/SG/CG annulant l'arrête n° 1050/5G/CG du 10 juillet 1968 portant désignation des intérimaires du Directeur de l'Office des Postes et Télécommunications.

n° 1268/SG/CG

Ministère
MINISTERE DES AFFAIRES INTERIEURES

Date de publication
14 août 1968

Numéro JO
n° 16 du 25/08/1968

Date du numéro
25 août 1968

TEXTE INTÉGRAL

Est et demeure rapporté l'arrêté n° 1050/SG/CG du 10 juillet 1968 portant désignation des intérimaires du Directeur de Office des Postes et Télécommunications. Sont chargés de l'intérim du Directeur de l'Office des Postes et Télécommunications du Territoire Français des Afars et des Issas : –du 26 juillet au 6 août 1968, M. Devaud Jean, inspecteur du cadre normal des Postes et Télécommunications ; –du 7 août au 29 septembre 1968, M. Jeamblanc Albert, inspecteur central du cadre normal des Postes et Télécommunications.